



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Déléguée Territoriale Sud-Est

Dossier suivi par : **JADAULT Patrice**
Téléphone : 04 94 65 96 56
Mail : p.jadault@inao.gouv.fr

V/Réf :
Affaire suivie par : **Renaud EYMARD**
Mail : ddtm-spp-pau@var.gouv.fr

N/Réf : Montauroux PLU rev 01/06/01/2025



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

La Directrice de l'INAO

à

Monsieur Renaud EYMARD
Chargé d'étude planification territoriale
DDTM du Var - SPP/PAU
Boulevard du 112ème Régiment d'Infanterie
CS 31209

83070 - TOULON CEDEX

La Valette du Var, le 17 janvier 2025

Objet : Arrêt de la révision du PLU sur la commune de MONTAUX

Monsieur,

Par mail reçu le 20 décembre 2024, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le dossier de la révision du PLU de la commune de Montauroux arrêtée par délibération du conseil municipal du 05 décembre 2024.

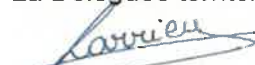
La commune de Montauroux est située dans l'aire géographique de l'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) / l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) "Huile d'Olive de Provence". Elle appartient également aux aires de production des Indications Géographiques Protégées (IGP) "Miel de Provence", "Agneau de Sisteron", "Méditerranée" et "Var".

Une étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations qui suivent : cette révision permet une augmentation de la superficie des zones agricoles, qui représente 165 ha sur le PLU en vigueur et 237 ha sur le projet de PLU. Le projet de PLU prévoit une réduction de 50% de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Après étude du dossier, l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence négative directe sur les AOC et IGP concernées.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma haute considération.

Pour la Directrice de l'INAO
et par délégation,
La Déléguée territoriale Adjointe


Gisele LARRIEU